

# Region : la bataille pour l'emploi en six points

Christian Estrosi a présenté hier le Schéma régional de développement économique aux acteurs économiques. « Ce n'est pas un « machin bidule » mais un outil pour vous accompagner »

**C**'est pas un « machin bidule » qui va s'abattre sur vos têtes, mais un outil qui sera là pour vous accompagner. Il sera élaboré à vos côtés. » Hier matin à Marseille, Christian Estrosi, président de la Région, présentait aux acteurs économiques son « Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ». Comme le prévoit la loi NOTRe, qui a confié aux seules Régions la compétence du développement économique. Un « gros morceau » donc pour lequel le candidat Estrosi avait pris des engagements. « Et nous les réaliserons, un par un. »

## Le constat qui fait mal

« Notre économie régionale est en mauvais état. » Avec un taux de chômage à 12 %. « L'un des élevés de France. » Il a augmenté de 6 % en 2015. « Alors que 25 000 offres d'emplois ne sont pas pourvues. »

✓ La région a créé seulement 3 000 emplois privés en 2015. « Soit moins de 5 % de ceux créés en France. » À peine 700 brevets ont été déposés. « 2 267 en Rhône-Alpes! »

## Les objectifs à l'horizon 2020

- ✓ Doubler le nombre d'emplois créés.
- ✓ Trouver preneurs pour les 25 000 offres non pourvues.
- ✓ Doubler le nombre de brevets déposés dans la région.
- ✓ Adapter les formations à la demande. « Il y a actuellement un décalage de trois ans avec les besoins des entreprises. »

## Les moyens et les outils

- 1- Le guichet unique pour les entreprises, en place dès avril. Afin de les accompagner dans leurs démarches administratives.
- 2- Le fonds d'investissement pour les entreprises de la région. Lancé

en septembre. « Pour soutenir les entrepreneurs qui veulent créer des emplois, mais auxquels les banques ne font pas confiance. » La Région pourra aussi, avec cet outil, entrer temporairement dans le capital des entreprises en difficulté. « J'ai déjà décroché 62 millions d'euros de fonds européens lors de ma visite à Bruxelles. »  
3- Les douze opérations d'intérêt régional. « Les vitrines de l'excellence de nos filières économiques. » La moitié verra le jour dès cette année.

- 4- L'agence de marketing régional. « Afin de mieux faire connaître les atouts de notre région. »
- 5- L'apprentissage comme voie d'excellence. En passant de 29 000 à 50 000 apprentis. « Nous imposons aussi aux organismes de formation financés par la Région des taux de réussite pour les retours à l'emploi. Au moins 60 % au lieu des 20 à 30 % actuels. Et nous réfléchissons à la création d'un orga-



Christian Estrosi avait réuni les acteurs économiques de la région hier à Marseille. (Photo M.M.)

nisme de formation directement géré par la Région. »

- 6- Et bien sûr, le nerf de la guerre. Avec le doublement de la somme consacrée par la Région au développement économique qui va

passer à 250 millions d'euros. Soit 50 euros par an et par habitant. Prochaine étape le 8 avril, lors de la séance plénière.

**MIREILLE MARTIN**  
mmartin@varmatin.com

## Quelles orientations pour le réseau ferroviaire ?

**O**n le sait, la ligne à grande vitesse ne figure pas au contrat de plan Etat-Région 2015-2020. Mais le programme des mois et années futurs, présenté hier par Jacques Frossard, directeur territorial de SNCF Réseau (ex-RFF, ndr) n'a pas totalement fermé la porte. Notamment dans son volet « Grand plan de modernisation du réseau », où la Ligne nouvelle ferroviaire Provence Côte d'Azur (nouvelle appellation de la LGV, ndr) transparaît sur le long terme. Au-delà de 2030...

Plus près de nous, le document a prévu quelques priorités de nature à rassurer les usagers azuréens et varois. Comme ceux de la ligne

franco-italienne Nice-Cunéo. Où plus de 90 millions d'euros (dont 29, votés par l'Italie pour l'année 2017) seront nécessaires pour assurer une cadence normale et sécuriser une ligne qui aurait pu revivre en 2014 le dramatique accident qui s'était produit sous un tunnel à Tende en 2002. La ligne Cannes Grasse (39 M€) et le « nœud toulonnais » (40 M€) et évidemment la voie littorale Mandelieu Vintimille (130 M€) – « TER le plus utilisé de France après la région parisienne » – sont concernés.

### Agrandir les quais azuréens

Or, si des crédits Etat et Région ont été votés pour ces travaux struc-

turants, ils sont pour l'heure insuffisants afin de passer du stade de « projets » à celui de « travaux financés ». Le Contrat de plan a toutefois permis de prévoir, « plus rapidement que prévu » précise M. Frossard, l'agrandissement des quais de Nice Riquier. « Nécessaire à l'accueil des nouvelles rames Regio 2N. Il faudra ajouter une vingtaine de mètres de quai pour permettre aux doubles rames d'entrer en gare dans les conditions optimales. Des procédés plus ou moins onéreux existent. Il faudra trancher en accord avec les financements octroyés. »

Cette année enfin, SNCF Réseau va financer intégralement plusieurs travaux entre le Var et les Alpes-

Maritimes. Comme les 20 km de voie qui seront supprimées et remplacées entre Antibes et Nice (19M€). Entre Anthéor et Golfe-Juan, l'impressionnant train usine va rénover près de 30 km de rail (32,37 M€). Les premiers systèmes d'arrêt automatique des trains vont commencer à être déployés sur la ligne franco-italienne de la Roya.

« Les travaux de confortement des tunnels de Saint-Laurent et du Cap-Martin seront achevés à la fin du mois de mars », indiquait encore Jacques Frossard. En gare de Toulon, enfin, un budget de 6 M€ a été alloué pour la modernisation de trois voies à quai.

**GUILLAUME BERTOLINO**

## En bref

### Préfecture : Pierre Gaudin, nommé préfet

Pierre Gaudin, secrétaire général de la préfecture du Var, a été nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, et préfet de la zone de défense et de sécurité Est, et préfet du Bas-Rhin.

Sa nomination, adoptée par le conseil des ministres du 2 mars, sur proposition du ministre de l'Intérieur, interviendra à compter du 21 mars. Son remplaçant n'a pas encore été nommé.